

L'étiquetage nutritionnel sera expérimenté en France cet automne

Quatre systèmes d'étiquetage nutritionnel devraient être testés cet automne sur certains produits alimentaires dans les supermarchés. Si d'ici, là, les différentes parties prenantes arrivent à se mettre d'accord...

Cette fois c'est presque sûr le fameux étiquetage nutritionnel va bientôt arriver sur les produits alimentaires vendus en France. A l'état d'expérimentation d'abord, dès cet automne... en principe. L'article 5 de la loi de santé de la ministre Marisol Touraine, promulguée le 26 janvier, prévoit la mise en place d'un dispositif, non obligatoire, pour améliorer l'information nutritionnelle aux consommateurs figurant sur les produits de l'agroalimentaire.

"Grâce à cette loi, la France pourra pleinement apporter sa contribution au débat européen qui aura lieu sur le sujet en 2017, avec un système qu'elle aura elle-même testé", explique-t-on du côté de l'Association nationale des industriels de l'agroalimentaire (Ania). Le test que doit mener la France, doit effectivement débiter cet automne durant quatre mois.

Pour régir cette expérimentation, un comité de pilotage de l'étiquetage, composé de représentants des administrations de la santé et de professionnels (industriels, distributeurs...) et un comité scientifique, composés de spécialistes de la santé, ont été constitués. L'exécution du projet sera quant à elle assurée par le Fonds français alimentation et santé (FFAS).

LE SYSTÈME "SENS" FAVORI

A ce jour, quatre systèmes devraient être expérimentés, sous réserve de leur financement. **Le système 5C**, le plus connu mais également le plus décrié par les industriels, a été établi selon la méthode de Rayner proposée par le professeur Serge Hergberg. Il prévoit d'associer une couleur allant de vert à rouge pour chaque aliment acheté, selon notamment leurs teneurs en lipides et glucides (rouge étant à proscrire, et vert, pouvant être consommé régulièrement).

En 2015, la Fédération du commerce et de la distribution (FCD) s'y était montrée fortement opposée tout comme l'Ania, jugeant que ce système était "discriminant et incomplet".

La FCD a proposé depuis son propre système, baptisé **SENS (Système d'Étiquetage Nutritionnel Simplifié)**. Il intègre en plus du système 5C, la fréquence de consommation du produit et élimine le rouge de son code couleur, remplacé par du violet. Une couleur plus politiquement correcte sans doute. C'est à ce jour, le système qui semble recueillir le plus de suffrages. Il vient d'ailleurs d'être jugé cohérent par l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation (Anses), dans un récent rapport.

Le troisième système est basé sur le **"GDA" ou repère nutritionnel journalier (RNJ)**, qui figure déjà sur bon nombre de boissons et produits alimentaires en Europe. Il

détaille la teneur en énergie et en nutriments de denrées et pourrait servir de base à une information plus complète pour le consommateur.

Enfin, **le trafic light ou code à trois couleurs simples (rouge, orange et vert)** est issu du système britannique déjà en vigueur outre-Manche, qui associe une couleur au taux de lipides, glucides ou sel présent dans le produit alimentaire.

Si tout se passe bien, le calendrier et les détails de cette expérimentation grandeur nature devraient être dévoilés dans les prochaines semaines. Mais pas sûr que toutes les nombreuses parties prenantes arrivent à se mettre d'accord sur les modalités. Plusieurs membres ont démissionné du comité scientifique il y a quelques jours, notamment à cause de possibles conflits d'intérêts.

Source : <http://www.usinenouvelle.com/article/l-etiquetage-nutritionnel-sera-experimente-en-france-cet-automne.N387161#xtor=EPR-420&email=qandoussi@eacce.org.ma>